

Critères de recevabilité des demandes

Ces critères sont donnés à titre indicatif. Seule la Commission peut décider de la recevabilité d'une demande, en fonction des documents mis à sa disposition pour évaluer le parcours du ou de la candidate.

Origine	Niveau d'inscription envisageable
Toute licence de psychologie étrangère	L2
Diplômé.e.s d'Etat social et paramédical : Infirmières, assistantes sociales, éducateurs... ayant au moins 3 ans d'ancienneté professionnelle.	L2
BAC + 5 acquis quel que soit le cursus (hors psychologie)	L2
Etudiant.e.s « reçus-collés » de la Faculté de Médecine	L2
Etudiant.e.s STAPS L3 validée, ayant eu des cours de psychologie et de biologie.	L2
Professeur.e.s des Ecoles ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, mais sans plus-value supplémentaire et non titulaires d'un diplôme justifiant de connaissances en psychologie.	L2
Professeur.e.s des Ecoles titulaires d'un CAPA-SH, d'une Licence en Sciences de l'Education avec expérience professionnelle ou expérience professionnelle en zones difficiles ou toute autre expérience présupposant une bonne connaissance en psychologie.	L3
Etudiant.e.s STAPS M1 ou M2 validé, ayant eu des cours de psychologie et de biologie.	L3
Etudiant.e.s titulaires d'une licence de psychologie non française, à l'exception des licences de psychologie validées en Europe ou en Amérique du nord	L3
Etudiant.e.s titulaires d'une licence de psychologie européenne (décret 30/3/2017), ou validée aux USA, au Canada, au RU	M1
Néant	M2

Pour toutes les candidatures provenant de pays où le français n'est pas la langue officielle, le niveau C 2 en français est requis.